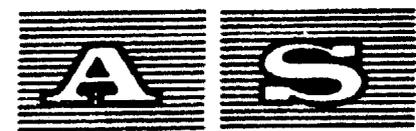


NATIONS UNIES



UN DOCUMENT

S/12014

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE



CONSEIL
DE SÉCURITÉ

Distr.
GENERALE
A/33/102
S/12711V
17 mai 1978
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-troisième session
Point 28 de la liste préliminaire^{*}
QUESTION DE CHYPRE

CONSEIL DE SECURITE
Trente-troisième année

Lettre datée du 16 mai 1978, adressée au Secrétaire général par le
représentant permanent de la Turquie auprès de l'Organisation des
Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint des extraits des remarques faites par Son Excellence M. Bülent Ecevit, premier ministre de la Turquie, lors d'une conférence de presse tenue à Bonn le 11 mai 1978.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 28 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Ilter TURKMEN

^{*} A/33/50/Rev.1.

ANNEXE

Extraits des remarques faites par Son Excellence M. Bülent Ecevit,
premier ministre de la Turquie, lors d'une conférence de presse
tenue à Bonn le 11 mai 1978

Je tiens enfin à faire quelques observations sur l'évolution ou, plutôt, la non-évolution récente de la situation en ce qui concerne Chypre et les relations entre la Turquie et la Grèce.

Lorsque nous nous trouvions dans l'opposition, nous disions que la Turquie et les Chypriotes turcs ne devraient pas attendre que l'embargo américain soit levé pour prendre l'initiative de façon à hâter le règlement de la question de Chypre et nous avons tenu parole dès que nous sommes arrivés au gouvernement : nous avons encouragé les Chypriotes turcs à prendre l'initiative et à formuler des propositions concrètes pour la solution du problème de Chypre, ce qu'ils ont accepté de faire.

Pourtant, les Chypriotes grecs ont témoigné d'une intransigeance encore accrue, ce qui montre qu'en dépit de toute la bonne volonté dont le côté turc peut faire preuve, une solution négociée ne saurait être apportée au problème de Chypre tant que l'embargo, l'embargo américain, sera maintenu. Les Chypriotes grecs semblent en effet plus soucieux, plus désireux de s'assurer que les pressions américaines et occidentales exercées sur la Turquie se poursuivent que de parvenir à une solution fédérale pour Chypre. Ils semblent nourrir secrètement le rêve d'un retour au statu quo antérieur à Chypre. Ce n'est là qu'un rêve.

Immédiatement après que les Chypriotes turcs ont eu communiqué leurs propositions au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Waldheim, dans le cadre de sa mission de bons offices, les Grecs ont dit que les propositions turques ne pouvaient même pas être considérées comme base de négociation.

Ils ont prétendu, par exemple, que les Turcs ne faisaient porter leurs propositions que sur un pour cent du territoire et qu'ils n'envisageaient pas une véritable fédération. Or, il est évident que ces affirmations ne sont pas fondées sur les faits, puisqu'en réalité les Turcs n'ont cité aucun pourcentage dans les propositions qu'ils ont faites concernant les arrangements géographiques. Au contraire, de façon à adopter une attitude souple, ils ont indiqué six zones dans la région sous contrôle turc, six zones à propos desquelles ils seraient prêts à discuter d'arrangements géographiques. Le pourcentage n'apparaîtra qu'à la fin des discussions sur ces six zones. En outre, les Turcs ont indiqué qu'ils sont disposés à laisser aux Grecs toute la zone de sécurité, qui est complètement inhabitée actuellement et inutilisée sauf par les patrouilles de l'ONU. Ils sont prêts à laisser aux Grecs tout ce territoire, qui constitue à lui seul environ 3 p. 100 de l'ensemble de l'île.

Sur le plan des arrangements géographiques, en troisième lieu, la partie turque s'est déclarée disposée à laisser les Grecs à Varosha, ce qui signifie que,

30 000 Grecs au moins, peut-être davantage, seraient établis dans une partie de l'île dont la valeur ne saurait être mesurée en pourcentage car, étant donné son potentiel économique actuel ou exploitable dans l'avenir immédiat, Varosha vaut la moitié de l'île.

En outre, les Chypriotes turcs ont indiqué que le statut politique de Varosha était négociable.

Pour ce qui est des propositions constitutionnelles, je suis certain que tout spécialiste qui examinera ces propositions admettra que les Turcs veulent une fédération authentique dès le début. En même temps, la fédération sera évolutive, c'est-à-dire que l'Etat fédéral de Chypre, bizonal et bicommunautaire, indépendant et non aligné, prévu dans la Constitution, deviendra progressivement une structure politique encore plus serrée.

Le projet de constitution rédigé par la partie turque prévoit également plusieurs domaines de responsabilité commune, de manière à doter le futur Etat de structures fédérales, au sens profond de ce terme.

En attendant, un dialogue plein de promesses s'est établi en mars dernier, entre M. Karamanlis, le premier ministre de Grèce, et moi-même, de nouveau sur notre initiative. Nous espérons que nous pourrions aborder les problèmes qui existent entre les deux pays, notamment au sujet de la mer Egée, dans le cadre de ce dialogue qu'il fallait, pensions-nous, poursuivre et aussi compléter par des négociations techniques tenues à un niveau élevé. La première de ces réunions de techniciens devait avoir lieu à Ankara le 14 avril. Mais dès que M. Carter, président des Etats-Unis d'Amérique, a demandé au Congrès de lever l'embargo, le gouvernement d'Athènes l'a ajournée unilatéralement sine die.

Je pense que cela suffit à montrer que si l'on établit un lien entre le problème de Chypre et les problèmes entre la Turquie et la Grèce d'une part et les relations turco-américaines d'autre part, il sera impossible de parvenir à un règlement négocié pour Chypre et de résoudre les problèmes entre la Turquie et la Grèce par voie de négociations.
